

pas le moindre bruit, ne serait-ce que d'une toux ? Djîvaka le rassure et lui montre de loin les lampes éclairant le grand pavillon circulaire qu'il a fait élever pour les réunions de la Communauté et où le Bouddha est assis, face à l'Est, près du poteau central, au milieu de ses moines. Après les salutations d'usage le monarque demande au Bienheureux la permission de lui poser une question, des plus inattendues en la circonstance, sur les profits petits et grands qu'on peut tirer de la profession d'ascète. Le Bienheureux satisfait abondamment sur ce point sa curiosité ; et voici qu'enfin le dénouement de l'histoire se relie à son préambule. Après s'être déclaré convaincu et avoir fait profession de zélateur laïque, Adjâtaçatrou entre dans la voie des aveux : « J'ai commis une faute, Seigneur, dans ma folie, dans mon aveuglement, dans ma perversité : pour l'amour de la souveraineté j'ai fait périr mon père, cet homme vertueux, ce roi vertueux. Que le Bienheureux, Seigneur, accepte l'aveu de ma faute afin qu'à l'avenir je ne retombe plus dans le péché. — Il n'est que trop vrai, ô grand roi, que tu as commis une faute..., mais puisque tu la reconnais comme faute et que tu en fais amende honorable selon la règle, nous acceptons ton aveu. Tel est, ô grand roi, le bienfait de la Noble Discipline que quiconque, reconnaissant sa faute comme faute, en fait amende honorable selon la règle, celui-là ne retombe pas à l'avenir dans le péché ». Là-dessus le roi s'en retourna, apparemment rasséréiné. Il ne faut toutefois pas croire que dans les idées bouddhiques confession entraîne *ipso facto* absolution pleine et entière. Le monarque n'est pas pour autant sauvé. Ainsi que le Bouddha en fait aussitôt la remarque à ses moines, en dépit de sa contrition évidente, sa faute a empêché que, selon la formule consacrée, « se levât pour lui, sur la place même, la vision pure et sans tache de la vérité ».

DE RADJAGRIHA A VAÏÇALÎ. — Il était nécessaire que nous fussions mis au courant du tour nouveau qu'ont pris les relations entre le Bouddha et le meurtrier de son vieil ami Bimbisâra pour comprendre l'entrée en matière du « Fascicule de l'Ultime trépas ». S'étant emparé du pouvoir au prix d'un crime, quel autre usage pourrait en faire Adjâtaçatrou que de tenter de l'étendre encore aux dépens des États voisins ? Déjà sans doute de graves traités sur la « Science de la politique » avaient commencé à ériger en lois les pires instincts des despotes indiens et à cataloguer les moyens les plus propres à favoriser leurs ambitions qui renaissent avec chaque saison sèche. Fils d'une infante du Vidêha, Adjâtaçatrou se réclamait-il des droits de sa mère pour soumettre à sa domination les pays qui bordaient la rive gauche du Gange, face au Magadha ? Il projette en tout cas d'asservir les Vridjis et, pour commencer, de s'en prendre au clan des Lit-chavis de Vaïçâlî, — et cela en dépit, ou peut-être à cause de leur richesse et de leur puissance qui lui portent ombrage. Mais avant de les envahir il désire savoir ce que le Bienheureux augurerait